



Renouvellement de la carte de séjour temporaire

Par **benjamin25**, le **12/05/2012** à **14:15**

Bonjour,

Je suis pacsé avec mon compagne française et j'ai demandé le renouvellement de ma carte de séjour VPF depuis 4 mois, on me donne finalement un rendez-vous en préfecture le 12/07 or ma carte de séjour expire le 30/06.

Que faire ? je serai en situation irrégulière au moment ou je déposerai mon dossier de renouvellement de CST ? existe t'il un risque ?

Merci beaucoup de votre aide.
Benjamin